

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de lumière », composée de 41 communes et d'une population d'environ 11 500 habitants est issue de la fusion au 1er janvier 2017 de 5 intercommunalités-

RECRUTE

UN (E) APPRENTI (E) BP / CAP ELECTRICIEN

(H/F) – Contrat d'apprentissage en alternance – 2 ans

Vous souhaitez suivre une formation en alternance de niveau CAP (Certificat d'aptitude Professionnelle) ou bien de Brevet Professionnel (BP) dans le domaine de l'électricité (Formation notamment ouverte au CFA de Digne les Bains).

Porte d'entrée dans le monde du travail, l'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti(e) a signé son contrat.

Au sein du Service des Moyens Techniques de la CCAPV, composé de 5 agents techniques, vous interviendrez avec votre tuteur dans les domaines de l'électricité pour les 50 bâtiments et équipements de la Communauté de Communes.

Cela vous donnera l'opportunité de bénéficier de l'accompagnement et de l'expérience d'un professionnel qualifié, et de vous intégrer au monde du travail

MISSIONS :

Sous la responsabilité de votre tuteur, diplômé en Bac pro électricien, votre activité principale s'articulera autour des missions suivantes ajustées en fonction du niveau du diplôme engagé :

Réaliser des interventions concernant votre corps de métier, électricité, courant fort, courant faible.

Participer à la réalisation des travaux neufs et d'entretien dans les bâtiments et divers ERP et sites sportifs de la communauté de commune.

Préparer et poser tous les éléments nécessaires à l'installation complète d'un équipement électrique selon les règles de sécurité.

Régler les installations et procéder à leur dépannage et réparation.

Implanter des ouvrages simples, des réseaux informatiques et réaliser les travaux en conséquence suivant les techniques de mise en œuvre liées au métier.

Réaliser et poser des chemins de câbles et des conduits électriques en apparent ou en encastré.

Positionner des armoires électriques et les raccorder aux équipements locaux.

Sur de la basse tension et très basse tension, câbler un matériel, contrôler une installation électrique, réaliser des interventions nécessitant une habilitation, changer ou réparer un élément ou un ensemble défectueux, diagnostiquer une panne.

Préparer l'intervention des autres corps de métiers et organismes de contrôle.

Sur les points de réserve, réaliser des levées de réserves. Mettre en place des protections de chantier et de sécurité lors de vos interventions.

Rattaché(e) au service des moyens techniques de la CCAPV, vous pouvez être amené(e) à intervenir en appui pour des tâches simples en plomberie, mécanique, menuiserie, sur des petits ouvrages de maçonnerie liés à des travaux électriques.

Vous êtes motivé(e) pour intégrer une équipe de techniciens polyvalents, et pour contribuer à la réalisation de travaux et de chantiers techniques nécessaires au bon fonctionnement des services de la CCAPV.

Vous êtes curieux(se), volontaire et rigoureux(se), vous avez le sens du service et aimez particulièrement travailler en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI :

Contrat de 2 ans en alternance et rémunéré

L'apprenti(e) bénéficie du statut de salarié et perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC en fonction de son âge, de son ancienneté dans le contrat.

Coût de la formation pris en charge

Le financement de la formation est assuré à 100% par le Centre National de la Fonction Publique (CNFPT)

Le contrat d'apprentissage est accessible de 15 à 29 ans révolus. Après 29 ans, l'apprentissage est possible pour :

- Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise,
- Les bénéficiaires de la qualité de travailleur handicapé,
- Les sportifs de haut niveau.

Prise de fonction à l'antenne de Castellane

Déplacements ponctuels sur le territoire de la CCAPV (véhicules de service à disposition pour les titulaires du permis de conduire)

Habilitation électrique à prévoir

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste.

Les dossiers seront à constituer pour le mois de juin 2022, le contrat débutera à la rentrée scolaire en septembre 2022.

- Envoi par mail : ressources-humaines@ccapv.fr
- Envoi par courrier : Service Ressources Humaines - Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière » - ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Pour plus de renseignements, sur cette offre, veuillez consulter la fiche de poste sur le site de la CCAPV disponible sur le site internet ccapv.fr ou contactez les services de Communauté de Communes au 04 92 83 87 79, ou par mail ressources-humaines@ccapv.fr

